



CÉAS de la Mayenne
Centre d'étude et d'action sociale

29 rue de la Rouillère
53000 Laval
Tél. 02 43 66 94 34
Mél. ceas53@orange.fr
Site Internet : www.ceas53.org

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire à destination des adhérents

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire diffusé par
messagerie électronique aux seuls
adhérents du CÉAS.

Contributeurs pour ce numéro :
Claude Guioullier,
Nathalie Houdayer.

Vendredi 25 mars 2016

N° 650



Démographie

Des facteurs économiques et démographiques expliquent la baisse de la mobilité résidentielle

La mobilité résidentielle des ménages diminue depuis le début des années 2000. La Direction des fonds d'épargne de la Caisse des Dépôts l'explique par des facteurs économiques (par exemple la hausse du chômage), mais aussi par des facteurs démographiques comme le « *vieillessement de la population* » ⁽¹⁾.

De fait, la mobilité résidentielle diminue avec l'âge. Ainsi, entre 2009 et 2013, le taux d'emménagement s'élève à 39 % chez les moins de 30 ans... mais à peine à 2 % pour les plus de 65 ans. Par ailleurs, la part des propriétaires augmente avec l'âge ; or, les propriétaires sont beaucoup moins mobiles que les locataires. En l'occurrence, 69 % des plus de 50 ans sont propriétaires en 2013 contre 58 % de propriétaires dans la population totale ⁽²⁾.

Indépendamment de l'âge, la mobilité résidentielle est liée au statut d'occupation : en 2013, le taux de ménages mobiles est de 18,5 % chez les locataires du secteur libre ; 8,5 % chez les locataires du parc social, et seulement 3,6 % chez les propriétaires.

Par ailleurs, en 2013, la France compte 27,9 millions de ménages. Sur l'ensemble de ces ménages, entre 2009 et 2013, quelque 20,2 millions sont restés dans le même logement (72 %) ; 5,5 millions ont déménagé (20 %) ; 2,2 millions constituent de nouveaux ménages (8 %).

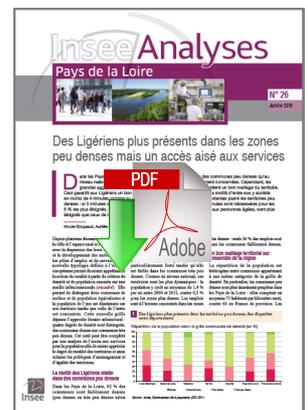
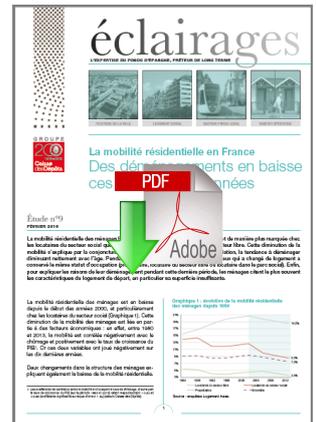
L'étude analyse également l'évolution des statuts d'occupation chez les ménages qui ont changé de logement (« Un ménage mobile sur deux ne change pas de statut d'occupation »).

Enfin, l'étude fait ressortir les motifs de déménagement : entre 2009 et 2013, pour l'ensemble des ménages mobiles, la principale raison est liée au logement lui-même (60 % – en particulier pour un logement plus grand) ; viennent ensuite des raisons familiales (22 % – par exemple, une séparation, une mise en couple, une naissance), des raisons liées à l'emploi (13 %)...

Même dans les zones rurales, l'Insee Pays de la Loire relativise les difficultés d'accès aux services

Outre la densité de population, le degré de ruralité d'un territoire peut s'appréhender par les temps d'accès pour la population, par la route, à divers équipements et services de la vie courante, habituellement utilisés par les habitants. Ce sont des commerces, des services publics, des professionnels de santé de proximité...

La moitié des Ligériens accèdent aux services de la vie courante en moins de 4 minutes – comme au niveau national. Il s'agit d'une moyenne, ce qui peut masquer de forts écarts, même si, comme le



(1) – « La mobilité résidentielle en France – Des déménagements en baisse ces 10 dernières années », Caisse des Dépôts, *Éclairages* (Étude n° 9, février 2016, 4 p.). L'article s'appuie sur l'enquête Logement réalisée par l'Insee (échantillon de 33 000 logements, 2013).

(2) – On peut regretter que l'étude n'aborde pas la mobilité chez les personnes les plus âgées : diminution du taux de propriétaires / hausse du taux de locataires, au moins à partir de 80 ans.

souligne l'Insee des Pays de la Loire, « *les disparités dans la région sont moins fortes qu'en France métropolitaine* »⁽³⁾.

Dans les Pays de la Loire, de grandes agglomérations et tout un réseau de petites villes assurent, en effet, un bon maillage du territoire. Toutefois, la population réside davantage dans des communes peu denses qu'au niveau national. La Mayenne est tout particulièrement concernée. Au demeurant, selon l'Insee des Pays de la Loire, l'isolement des Ligériens est tout relatif : les 5 % les plus éloignés parcourent des trajets d'une minute de moins que la moyenne nationale.

Situation moins favorable des personnes âgées

Pour les personnes âgées de 65 ans ou plus, l'Insee utilise un ensemble de services spécifiques, qu'elles utilisent plus

particulièrement, et notamment ceux des professionnels de santé. Dans les Pays de la Loire, le temps d'accès médian à cet ensemble de services est supérieur de 3 minutes à l'ensemble des services de vie courante. Ce temps médian s'élève ainsi à 7 minutes. Dans les territoires très peu denses, il s'élève à 12 minutes.

« *La question d'accessibilité, souligne l'Insee, se pose avec davantage d'acuité pour cette population moins mobile. Ceci sera d'autant plus important dans les années à venir compte tenu du vieillissement de la population* ». Néanmoins, dans sa conclusion, l'Insee reconnaît que l'offre de services « *n'est qu'imparfaitement connue* »... Les cartes publiées dans le bulletin, plus la consultation des documents cités dans la bibliographie, permettent d'approfondir cette question de l'accessibilité aux services.

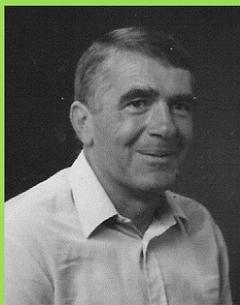


À vos agendas



Le vendredi 1^{er} avril, à Laval et à Mayenne Cigales cherchent fourmis

Le vendredi 1^{er} avril, de 17 h 30 à 19 h, salle À la Croisée, 8 rue du Pin-Doré, à Laval ; et de 16 h 30 à 19 h, ancienne Mairie, place de Hercé, à Mayenne, les Cigales de la Mayenne organisent des rencontres sur : « Cigales cherchent fourmis ». Ces rencontres ont pour but d'échanger entre « cigaliers » et porteurs de projet qui souhaitent solliciter l'épargne solidaire.



Nos peines

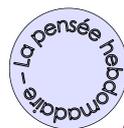
Gérard Bourny, administrateur fondateur (1978), en poste jusqu'en 1985, est décédé le 9 mars 2016 (85 ans). Il était particulièrement intéressé par le développement local. Il a siégé au conseil municipal de Saint-Georges-le-Flécharde de mars 1977 à fin 2002. Il a été maire de la commune de 1989 à 2002.



[« La réduction des risques en addictologie »](#)

[Santé publique](#)

> [Addictologie](#)



« *Aucun démographe n'a voulu voir le baby-boom, qui, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, allait s'étendre durablement en Europe. Lorsque les Britanniques observèrent que leur taux de natalité grimpaient, ils assurèrent que c'était un effet momentané du retour des soldats dans leurs foyers et que cela n'allait pas durer. Ils mettront dix ans à réaliser leur erreur. (...) Les démographes qui ne virent pas exploser le baby-boom européen étaient pétris de l'idée selon laquelle les nations civilisées et riches feraient forcément moins d'enfants. Le cerveau l'emporterait sur les pulsions du bas-ventre ! Il en va de même aujourd'hui avec ceux qui continuent d'annoncer la bombe démographique de ce qu'on appelait le tiers-monde, alors que le taux de fécondité s'est effondré sur presque toute la planète.* »

Hervé Le Bras, « L'idéologie nous conduit à l'erreur » (propos recueillis par Émilie Lanez), *Le Point* du 17 septembre 2015.

(3) – Nicole Gicquaud et Aurélie Goin (Insee), « Des Ligériens plus présents dans les zones peu denses mais un accès aisé aux services », *Insee Analyses Pays de la Loire* n° 26 de janvier 2016 (4 p.).